



SOMMAIRE

Toutes espèces
Abricotier
Pêcher
Prunier
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B
Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Pierre ACQUAVIVA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française de la Biodiversité
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
ÉCOPHYTO.

A retenir

Abricotier, Pêcher, Prunier

Moniliose : période en cours

Pêcher

Cloque : période à risque en cours

Thrips : faible pression

TOUTES ESPECES

- Puceron vert – *Myzus persicae*

Observation : observation des premiers foyers de pucerons verts sur les jeunes pousses sur les différents secteurs de production ; foyers peu développés pour le moment.

Evaluation du risque : le risque est élevé.



Photo 1: foyer de pucerons sur pêcher

ABRICOTIER

- Stade phénologique

Stade début floraison à petit fruit

- Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa*

Observation : malgré des conditions climatiques peu favorables aux contaminations, des dégâts sur des variétés en fin de floraison ont été observés.

Evaluation du risque : la période de risque est toujours en cours pour les dernières variétés en fleurs. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen à élevé pour les dernières variétés.

- Oïdium - *Podosphaera tridactyla* et ou *P. pannosa*

Biologie : Ce champignon se développe sur feuilles et sur fruits en créant des amas de feutrage blanchâtre très caractéristiques. A partir du stade de durcissement du noyau, les lésions dues à l'oïdium sur les fruits constituent une porte d'entrée aux contaminations par les monilioses. Son développement dépend cependant peu des températures ; les alternances de temps ventés et humides puis secs lui sont favorables. Des températures froides au printemps (vents froids) provoquent un arrêt de sève suivi d'attaques plus fréquentes d'oïdium. Il existe une sensibilité variétale.

Evaluation du risque : le stade de sensibilité débute dès que les fruits atteignent le stade sensible de 7 à 8 mm de diamètre. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux contaminations.

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade I (BBCH 73) pour les variétés précoces à stade fin de floraison (BBCH 67) ;



Stade fin chute des pétales



Stade chute des collerettes – petit fruit

- **Cloque - *Taphrina deformans***

Observation : aucun nouveau foyer n'a été noté. Les premiers foyers observés ne se sont pas étendus.

Evaluation du risque : l'ensemble des variétés ont atteint le stade des premières feuilles étalées ; le risque est donc faible d'autant plus que peu de dégâts ont été constatés sur les vergers.

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : la présence de fruits momifiés sur les arbres est une source de contamination. Pas de symptômes observés sur les parcelles de référence

Evaluation du risque : la période à risque a débuté pour les variétés les plus précoces. Les conditions climatiques sont peu favorables aux contaminations. Le risque est donc faible.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille, les sortir du verger et les brûler afin de réduire l'inoculum et les risques de contamination pour cette saison.

- **Oïdium - *Podosphaera tridactyla* et ou *P. pannosa***

Biologie : cf abricotier

Evaluation du risque : le stade de sensibilité débute dès que les fruits atteignent le stade sensible de 7 à 8 mm de diamètre. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen pour les variétés les plus sensibles.

- **Corynéum ou maladie criblée**

Biologie : cette maladie est causée par un champignon *coryneum beijerinckii*. Les spores hivernent sous forme de mycélium dans le bois et les bourgeons de ses plantes hôtes. Les vents et les pluies du printemps véhiculent les spores formées dans ces organes végétatifs et les propagent sur les jeunes feuilles. Des taches rougeâtres apparaissent au printemps ; elles se nécrosent et donnent naissance à des perforations de 4 mm sur les feuilles. Ces taches peuvent être accompagnées de gommages sur fruits. Les attaques sur feuilles peuvent occasionner une défoliation précoce.

Observation : des symptômes ont été observés sur une seule parcelle de référence avec historique à forte pression.

Evaluation du risque : le risque est faible au vu des conditions climatiques de cet hiver. Il est nécessaire d'être vigilant sur les vergers ayant été fortement touchés les saisons précédentes.

- **Thrips sur fleurs - *Thrips meridionalis***

Observation : aucun thrips observés lors des battages effectués sur les différents bassins de production.

Évaluation du risque : le risque est moyen ; la chute des collerettes n'étant pas effective pour l'ensemble des variétés, il est nécessaire de poursuivre la surveillance sur les variétés sensibles.

- **Tordeuse orientale – *Grapholita molesta***

Observation : le stade de viabilité des éclosions n'est toujours pas atteint ; le vol a débuté.

Évaluation du risque : la période débute, le risque est encore faible car les températures minimales sont faibles.

Gestion du risque : des techniques alternatives peuvent être utilisées pour lutter contre les populations de tordeuse. (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>)

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade F (BBCH 61 - 65) à fin de chute des collerettes (BBCH 71)



Stade petit fruit



Pleine floraison – début chute des pétales (Anne Gold)

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : Pas de symptômes observés sur les parcelles de référence

Évaluation du risque : la période à risque est en cours. Les conditions climatiques de ces derniers jours et annoncées sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen pour les dernières variétés en fleurs.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille, les sortir du verger et les brûler afin de réduire l'inoculum et les risques de contamination pour cette saison.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 29 mars	Samedi 30 mars	Dimanche 31 mars	Lundi 1 ^{er} avril	Mardi 2 avril	Mercredi 3 avril	Jeudi 4 avril	Vendredi 5 avril
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps ensoleillé ; Vent de Nord-Est, faible à modéré, en Balagne et sur la façade orientale vendredi			Temps changeant ; nombreux passages nuageux avec un faible risque de pluie		Ciel souvent chargé avec passages d'averses ; températures en baisse.		

Pour la période du lundi 1^{er} et mardi 2 avril, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

Bractocera dorsalis

Bractocera dorsalis

Bractocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'avocat, la mangue et la papaye mais l'espèce s'en prend aussi au citron, psidium, banane, nêfle du Japon, tomate, cerise de Cayenne, fruit du jasmont, fruit de la passion, kaki, ananas, pêche, poire, abricot, figue et café. Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour. Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous). En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concernée.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales

sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>"

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.